

# CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018

## REGLEMENT

### Préambule

La Ligue du Sport Automobile de La Réunion (LSA-REUNION) organise, avec le concours de ses Associations sportives automobiles membres, le Championnat de La Réunion des Rallyes qui est organisé conformément aux Prescriptions Générales de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA), au Règlement standard des Rallyes édictés par la FFSA et du Championnat de La Réunion des Rallyes.

La Ligue du Sport Automobile de La Réunion est propriétaire du Championnat de La Réunion des Rallyes au sens des dispositions statutaires de la FFSA et du Code du Sport.

L'EURL DNOI, distributeur exclusif à La Réunion des pneumatiques HANKOOK, dans le cadre de la promotion de sa marque, organise un challenge, dénommé « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 », qui a pour but d'apporter une aide matérielle aux concurrents engagés au Championnat de La Réunion des Rallyes.

Tous les rallyes organisés dans le cadre du Championnat de La Réunion des Rallyes, et/ou étant qualificatifs pour celui-ci sont éligibles au « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 ». Toute modification du présent règlement devra avoir reçu l'accord de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion avant diffusion.

Le simple fait de participer au « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

#### **1. Epreuves éligibles :**

Le « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » est organisé sur les 6 rallyes inscrits au championnat de La Réunion des Rallyes 2018 de la ligue du Sport Automobile de La Réunion.

#### **2. Conditions de participation au « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » :**

Le « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » est ouvert à tout licencié-adhérent de l'une des associations sportives automobiles membres de la ligue du sport automobile de La Réunion sous les conditions ci-après :

- a. Avoir adhérer audit challenge (modèle joint) et s'être acquitté d'un montant d'adhésion annuelle fixée à 40 €
- b. Etre régulièrement engagé au rallye du Championnat de La Réunion 2018 pour lequel il sollicite le bénéfice des tarifs préférentiels (production de la copie de sa feuille d'engagement)
- c. Acheter au moins 2 pneumatiques à chacun des rallyes pour lequel il demande le bénéfice des tarifs préférentiels
- d. Apposer sur son véhicule de course les identifications (2 autocollants) de participation audit challenge

L'inscription au challenge HANKOOK est annuelle, mais l'adhérent au Challenge n'est pas tenu de participer à tous les rallyes du Championnat de La Réunion des Rallyes.

Pour pouvoir s'inscrire au « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 », le pilote devra :

- Acheter auprès de la Société DNOI, ou l'un de ses revendeurs agréés pour le « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 », des pneumatiques identiques de marque HANKOOK de type Z 205 et/ou Z 209

- Remplir un bulletin d'inscription disponible sur le site [www.lsareunion.re](http://www.lsareunion.re) ou disponible sur les rallyes auprès de la structure technique HANKOOK et le renvoyer par mail aux adresses suivantes : [contact@lsareunion.re](mailto:contact@lsareunion.re) et [damien.dorseuil@gmail.com](mailto:damien.dorseuil@gmail.com) (gérant de la Société DNOI)  
Une fois que ces éléments sont parvenus à la Société DNOI, celle-ci validera l'inscription et adressera un courriel de confirmation au pilote à l'adresse email qu'il aura indiqué lors de son inscription.

L'inscription au « Challenge HANKOOK REUNION 2018 » peut se faire à tout moment.

Par ailleurs, pour être éligible aux dotations proposées dans le cadre du « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 », le pilote devra exclusivement utiliser des pneumatiques de marque HANKOOK de type Z 205 et/ou Z 209, et ce, pendant l'intégralité des rallyes éligibles. Si le pilote inscrit au « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » venait à utiliser d'autres marques de pneumatiques que HANKOOK durant un ou plusieurs rallyes, il se verra exclu du « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 ».

Un « Welcome Pack » incluant les éléments d'identification (2 autocollants) sera remis à chaque équipage. Le pilote sera libre de placer les 2 autocollants sur son véhicule aux emplacements qu'il souhaite, et ce pour toute la durée du « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 ».

Afin de veiller au respect des conditions édictées ci-dessus, et de bénéficier des dotations proposées dans le cadre du « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 », une photo de la voiture sur chaque rallye concerné pourra être demandée par HANKOOK. Cette photo, qui devra être envoyée à la Société DNOI, par email à : [damien.dorseuil@gmail.com](mailto:damien.dorseuil@gmail.com) ou par voie postale à l'adresse indiquée précédemment, fera office de preuve d'utilisation. Des contrôles inopinés et aléatoires seront effectués par la Société DNOI sur les rallyes éligibles au « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 ».

En cas de changement de voiture, de dégradation des éléments de carrosserie de la voiture, le pilote s'engage à demander l'envoi de nouveaux éléments d'identification auprès de la Société DNOI par email à : [damien.dorseuil@gmail.com](mailto:damien.dorseuil@gmail.com) et ce, dans les plus brefs délais. Seule la présentation à la Société DNOI de cet email pourra éviter la prise en compte des défauts d'identification constatés.

Il est de la responsabilité des pilotes de s'assurer si nécessaire de la prise en compte effective de leur inscription auprès de la Société DNOI, ainsi que de la bonne réception du « Welcome Pack ».

En cas de non-respect de l'ensemble des règles définies ci-dessus lors d'un rallye, aucun des résultats (points et/ou dotations) comptabilisables dans le cadre du « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » ne sera pris en compte.

La Société DNOI se réserve le droit de prendre, à l'encontre du pilote, différentes sanctions concernant la prise en compte de ses résultats et sa participation aux différents classements du « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 ». Ces sanctions pourront aller jusqu'à l'exclusion du pilote du « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » en cas de non-respect répété des conditions énumérées ci-dessus. Seule la Société DNOI ou tout représentant désigné par cette dernière pourra juger de cette conformité.

Tout adhérent au challenge pourra être exclu du challenge pour :

- Manquement à l'une des 3 conditions a-b-c définies ci-dessus à l'article 1
- Dénigrement, contre-publicité des produits objet du challenge et de la Société DNOI

Toute sanction devra toutefois être motivée et portée à l'information préalable de la LSAR pour avis conforme.

### **3. Prix plafonds garantis :**

Les participants au « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » bénéficient de la possibilité d'acheter exclusivement auprès de la Société la Société DNOI ou de ses revendeurs dûment agréés des pneumatiques de marque HANKOOK à des tarifs plafonds garantis **selon le tableau joint en Annexe 1.**

### **4. Classements et récompenses du « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » :**

Pour chaque rallye disputé dans le cadre du « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 », les pilotes participants recevront des récompenses sous forme de bons d'achat de pneumatiques HANKOOK selon leur classement tiré du classement officiel de chacun des rallyes du Championnat de La Réunion publié par l'organisateur et **selon l'Annexe 1 jointe.**

Ces récompenses seront remises lors de la remise des prix de chacun des rallyes du Championnat de La Réunion.

Ces récompenses seront attribuées uniquement si :

- Le pilote est effectivement inscrit au « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » ;
- Le pilote apparaît au classement officiel final du rallye ;
- Le pilote respecte l'ensemble des conditions de participation au « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 ».

**Précision relative à la catégorie Promo :** pour des raisons de disparité des montes pneumatiques et de délai d'approvisionnement, les conditions tarifaires et dotations propres à cette catégorie seront mises en œuvre uniquement sur 5 rallyes à compter du 2<sup>ème</sup> rallye du Championnat de La Réunion des Rallyes 2018

Les concurrents ayant eu recours au rallye 2, lorsque celui-ci est prévu, ne pourront prétendre à aucun prix ni attribution de points. Il est toutefois précisé que tout pilote qui concourt à un rallye et qui abandonne volontairement ou non (notamment suite à un problème technique) ne pourra prétendre à aucune attribution de points au titre du rallye.

### **5. Délais de retrait des récompenses**

Tout participant absent de la remise des prix du rallye pour lequel il a demandé le bénéfice des tarifs préférentiels perdra le bénéfice :

- De la dotation devant lui être remise
- Des tarifs préférentiels pour 1 rallye

### **6. Classements finaux**

Il n'y aura pas de classement final à l'issue de la dernière épreuve du Championnat de La Réunion éligible et effectivement organisée.

Toutefois la Société DNOI se réserve le droit de récompenser un ou des participants lors de la remise des prix annuelle du Championnat de La Réunion des Rallyes.

### **7. Communication**

La Société DNOI se réserve le droit d'exploiter tous les résultats du « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » à des fins publicitaires. Tout pilote inscrit au « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 » autorise la Société DNOI à exploiter ses résultats, son image, ainsi que celle de sa voiture à des fins publicitaires.

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique aux Fichiers et aux Libertés, les participants disposent à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant. Ils peuvent exercer ces droits sur simple demande adressée à : [damien.dorseuil@gmail.com](mailto:damien.dorseuil@gmail.com)

#### Présence de la Société DNOI

La Société DNOI pourra occuper un emplacement correspondant à un espace de 8m\*4m dans les parcs d'assistance et pourra communiquer par tout support sur ses produits et le challenge « CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 ».

#### **8. Litiges**

Ni les participants au Challenge, ni la Société DNOI ne pourront tenir La ligue du sport automobile de La Réunion :

- a. De l'annulation de l'un ou de rallyes du Championnat de La Réunion qui ne seront pas strictement de son fait
- b. De tout litige pouvant intervenir entre la Société DNOI et un participant du challenge sur des paiements qui seraient dus par celui-ci ou tout autre litige lié à l'utilisation des pneumatiques

La responsabilité de la Société DNOI ne saurait être engagée, si par suite d'un cas de force majeure ou de circonstances indépendantes de sa volonté, le Challenge devait être annulé ou reporté.

<b>CHALLENGE HANKOOK REUNION 2018 - ANNEXE 1</b>				
<b>Catégories</b>	<b>Tarif Préférentiel</b>	<b>Classement</b>	<b>Dotations / Rallye (En Bon d'Achat)</b>	<b>Valeur Totale Distribuée</b>
<b>PNEUS SLICK COMPETITION</b>				
<b>(A8,A7S,A7K,R4, F2014)</b>				
	18 pouces	1er	150euros	900
	280euros TTC/Unité	2ème	100euros	600
		3ème	50euros	300
				<b>1 800</b>
<b>(N4,R3,S1,A1,A6, K,F2013,R2,N3,A 6)</b>				
	17 Pouces	1er	150euros	900
	250euros TTC/Unité	2ème	100euros	600
		3ème	50euros	300
	16 Pouces			<b>1 800</b>
	245euros TTC/Unité			
<b>Prime Spéciale Catégorie R2</b>				
		1er	100euros	600
				<b>600</b>
<b>(F2012,N2,R1,N1 ,A5)</b>				
	15 Pouces	1er	150euros	900
	230euros TTC/Unité	2ème	100euros	600
		3ème	50euros	300
	14 Pouces			<b>1 800</b>
	190euros TTC/Unité			
<b>Prime Spéciale Junior</b> (Cumulable avec les Primes de Catégorie)				
		1er	100euros	600
				<b>600</b>
<b>PNEUS TOURISME CHALLENGE PROMO</b>				
<b>Challenge Promo</b>	Disponibles du 14 au 18 pouces			
	Tarifs à valider	1er	150euros	750
		2ème	100euros	500
		3ème	50euros	250
				<b>1 500</b>
<b>TOTAL</b>				<b>8 100</b>